Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 37 (2010)
Heft: 2

Rubrik: Organisation des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

88e CONGRÈS DES SUISSES DE L'ÉTRANGER DU 20 AU 22 AOÛT 2010 À ST-GALL

La célèbre Bibliothèque Abbatiale du couvent de Saint-Gall

Thématique: Représentation politique des Suisses de l'étranger

La question de la représentation politique des Suisses de l'étranger ne laisse personne indifférent. Une représentation directe de nos compatriotes sous la coupole fédérale est-elle nécessaire et si oui faut-il pour cela créer un 27e canton suisse ? Certains politiciens le croient, tandis que d'autres y voient la remise en question des fondements même de notre système.

L'Organisation des suisses de l'étranger (OSE) est-elle à même de représenter et défendre de manière optimale les intérêts politiques des quelque 700 000 Suisses expatriés de part le monde ? D'où tire-t-elle sa légitimité ? Le système de représentation indirecte qui prévaut actuellement avec le Conseil des Suisses de l'étranger est-il satisfaisant ou faut-il encore l'améliorer ? N'est-il pas surprenant que les Suisses de l'étranger, qui ne paient pas d'impôts en Suisse, aient le droit de vote au niveau fédéral, tandis que nombre d'étrangers en Suisse qui participent à la vie du pays et paient leurs impôts n'aient pas ce droit ? Le droit à la participation et à la représentation politique doit-il découler de la notion de territorialité, de nationalité, ou les deux ? Qu'en est-il à l'international ? Comment les autres pays ont-ils résolu la question de la participation politique de leur diaspora?

Le débat sur la représentation directe des Suisses de l'étranger au Parlement à été relancé il y a deux ans, lorsque deux interventions parlementaires ont été déposées. L'OSE a saisi l'occasion pour mettre sur pied un groupe de réflexion composé de personnalités de tout bord, y compris politiques. Ce travail a également permis de remettre en question la légitimité de l'OSE et de ses structures. En 2009, l'OSE a mis au centre de son congrès la question de l'enrichissement que constituent pour la Suisse ses citoyens expatriés. En 2010, le 88e congrès se penchera sur la meilleure façon de mettre cette richesse à profit.

Les participants au congrès seront ainsi amenés à donner leur avis, à exprimer leurs besoins et leurs attentes. Car ce sont bien eux, Suisses de l'étrangers, qui doivent dire quelle représentation politique et donc quelle reconnaissance ils attendent de leur gouvernement.

88e CONGRÈS DES SUISSES DE L'ÉTRANGER: DU 20 AU 22 AOÛT 2010, SALON OLMA, ST-GALL

Je suis intéressé(e) par le prochain Congrès des Suisses de l'étranger. Veuillez m'envoyer au printemps 2010 le dossier d'inscription au 88e Congrès des Suisses de l'étranger (du 20 au 22 août 2010 à St-Gall) à l'adresse suivante:

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

Pays/NPA/localité: _____

E-mail: _____

Veuillez écrire lisiblement, en caractères d'imprimerie, et nous adresser le coupon dûment complété à: Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), Service communication, Organisation des congrès, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne. Pour vous éviter les frais de port et économiser du temps, vous pouvez également nous contacter directement par e-mail à l'adresse: communication@aso.ch
Vous trouverez également des informations régulièrement actualisées sur le prochain congrès à l'adresse www.aso.ch/fr/offres/congres-des-suisses-de-letranger. Alors n'hésitez pas à visiter notre site de temps à autre.

Photo: Keystone

L'OSE VOUS CONSEILLE

QUESTION:

Je suis un Suisse de l'étranger résidant à Malte et je souhaite recevoir un passeport biométrique, à quelle autorité dois-je m'adresser?

RÉPONSE:

Depuis le 1er mars 2010, tous les passeports qui sont délivrés sont des passeports biométriques. Pour les Suisses de l'étranger, c'est la représentation suisse (ambassade ou consulat) auprès de laquelle ils sont immatriculés qui est chargée d'établir les documents d'identité. Il s'agit de distinguer entre la demande d'établissement du passeport et la saisie des données biométriques.

La demande d'établissement de passeport doit dans tous les cas impérativement se faire auprès de la représentation auprès de laquelle le Suisses de l'étranger est immatriculé. Pour les Suisses de l'étranger résidant à Malte, il s'agit de l'ambassade suisse à Rome. Cela peut se faire soit par téléphone, soit par internet ou en se présentant personnellement au guichet.

Ensuite, pour la saisie des données biométriques, les personnes immatriculées à l'étranger peuvent soit s'adresser auprès de la représentation de laquelle elles relèvent, soit à n'importe quelle autre représentation suisse à l'étranger soit, dans des cas particuliers, à une autorité d'établissement d'un canton suisse si la représentation de laquelle elles relèvent et l'autorité cantonale ont donné au préalable leur accord. Cela signifie que pour cette étape, il n'est plus requis que les Suisses de Malte s'adressent nécessairement à l'ambassade suisse à Rome. Toutefois, il est important qu'ils informent la représentation de laquelle ils relèvent de l'endroit où ils entendent faire saisir leurs données biométriques, ceci afin que les données nécessaires à l'établissement du passeport puissent être transmises d'une autorité à l'autre. Pour la saisie des données biométriques, il est nécessaire de se présenter personnellement, après avoir pris rendez-vous, auprès de l'autorité choisie avec les documents requis par l'autorité en question.

En cas de graves infirmités physiques ou psychiques, l'autorité compétente peut dispenser le requérant de se présenter en personne pour autant que son identité puisse être attestée de façon certaine d'une autre manière et que les données nécessaires puissent être obtenues par un autre biais. Ici aussi, il s'agit d'abord de contacter la représentation suisse auprès de laquelle on est immatriculé.

Pour plus d'informations sur le passeport biométrique :
www.passeportsuisse.ch

Pour plus d'informations sur la procédure veuillez vous adresser à la représentation suisse de laquelle vous relevez: www.eda.admin.ch/eda/fr/home/reps.html

Le service juridique de l'OSE donne des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignements sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

SARAH MASTANTUONI
RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE

Un nouvel obstacle pour les futurs étudiants suisses de l'étranger

Depuis plus de 40 ans, les Cours d'Introduction aux Études Universitaires en Suisse (CIUS) qui se déroulent à Fribourg, offrent aux titulaires d'un diplôme étranger la possibilité d'entreprendre des hautes études en Suisse. En effet, les certificats de maturité obtenus hors de nos frontières ne sont pas automatiquement reconnus. Afin d'accéder à une formation de niveau universitaire, le passage de «l'examen de Fribourg» est donc requis. Chaque année, l'établissement accueille entre 500 et 600 jeunes en provenance de 60 à 80 pays. Parmi ces étudiants on dénombre pas moins de 15 à 20% de Suisses de l'étranger.

Or, la Confédération et les huit cantons universitaires qui ont soutenu les CIUS jusqu'à ce jour par le biais d'une fondation, ont décidé de cesser leur financement à partir de 2012. Cette annonce compromet évidemment la poursuite des activités à moyen terme.

Les raisons invoquées pour justifier un tel choix ne sont guère convaincantes. Selon le SER (Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche), les CIUS ne répondraient plus aux besoins actuels. Grâce aux accords de Bologne, les universités accueilleraient aujourd'hui avant tout des étudiants déjà en possession d'un bachelor et venant en Suisse pour y entreprendre un master.

A l'instar du Directeur des CIUS, M. Manfred Zimmermann, de nombreux acteurs politiques regrettent cette décision que l'on qualifie d'absurde. En effet, cela va à l'encontre de la mobilité des étudiants prônée par le processus de Bologne. Pis encore, cette mesure est discriminatoire, puisqu'elle défavorise clairement les jeunes provenant des pays émergeants et, parmi ceux-ci, de nombreux Suisses de l'étranger. Alors que la Suisse s'efforce de soigner son image à l'extérieur et ouvre ses frontières avec l'Europe, la voilà qui compromet l'accès à cette passerelle indispensable pour les futurs étudiants venant d'ailleurs. Il est essentiel que l'on donne sa chance à chaque Suisse de l'étranger désireux d'étudier dans son pays d'origine et c'est là l'une des principales préoccupations d'AJAS. Si les CIUS sont lâchés, c'est un autre obstacle qui se dressera et limitera encore davantage l'accès aux hautes études pour nos jeunes compatriotes.

En attendant, les cours devraient se maintenir jusqu'en 2011. Il s'agit d'ici là de trouver une issue satisfaisante, permettant la survie des CIUS. Quelques solutions se profilent, notamment du côté de la Conférence des universités de Suisse occidentale. La Direction suisse du développement et de la coopération a également été sollicitée dans cette affaire.

OFFRES POUR LES JEUNES À PARTIR DE 15 ANS

Les offres de vacances et de formation de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) s'adressent aux jeunes Suisses de l'étranger à partir de 15 ans. Informations sur les offres pour les jeunes auprès **du Service des jeunes de l'OSE:**

Tél.: +41 31 356 61 00
youth@aso.ch, www.aso.ch

Les inscriptions aux offres pour les jeunes peuvent se faire sur le site web.

Ton été en Suisse

Vacances en Suisse: cet été, dans le cadre des camps de vacances organisés en Engadine, l'OSE propose aux jeunes un programme varié, mêlant divertissement et aventure. L'organisation permet aux jeunes Suisses de l'étranger de composer des vacances de formation sur mesure, intéressantes et riches en enseignements, où chacun trouvera son bonheur.

Cet été, l'OSE attend quelque 120 jeunes dans les camps d'été organisés dans les Grisons. Nous proposons des vacances actives inoubliables, ouvertes à des participants de plus de 30 pays. Nous offrons la possibilité de s'initier à de nouveaux sports ou de se perfectionner dans certaines disciplines. Et ceux qui souhaitent moins bouger ne seront pas en reste: des ateliers créatifs sont prévus, dans les domaines de l'électronique ou de la musique, autant de possibilités d'échanges pour les jeunes Suisses de étranger avec des jeunes du même âge.

Action 72 heures – un projet d'utilité publique

Cet automne, une action menée partout en Suisse mobilisera des centaines de groupes de jeunes. Dans une course contre la montre, un projet d'utilité publique devra être mis en œuvre en 72 heures. L'OSE recherche dès à présent des jeunes Suisses de l'étranger motivés, spontanés et innovants, désireux de participer à ce projet. Plus d'informations sous www.aso.ch (rubrique Offres).

Apprendre une langue, en toute simplicité

L'offre de l'OSE ne se limite pas à des camps d'été. Dans le cadre de cours de langue organisés sur deux semaines, les jeunes Suisses de l'étranger peuvent apprendre l'allemand ou le français. Ouvertes, nos familles d'accueil offrent leur toit à des jeunes motivés, n'hésitant pas à les faire participer à la vie quotidienne suisse.

Par ailleurs, nous conseillons les jeunes Suisses de l'étranger pour toutes les questions sur la formation et leur ouvrons bien entendu les portes de l'incontournable Congrès des Suisses de l'étranger. Ce séminaire traditionnel, qui aura lieu à St-Gall, portera cette année sur le thème du congrès «La représentation politique des Suisses de l'etranger».

Pour obtenir des informations sur les offres mentionnées:
Organisation des Suisses de l'étranger
Service des jeunes
Tél.: +41 (0)31 356 61 00
youth@aso.ch, www.aso.ch

Un camp d'hiver inoubliable

Lors des vacances de fin d'année 2009/2010, près de 60 enfants suisses de l'étranger ont participé au camp d'hiver de la FESE (Fondation pour les enfants suisses à l'étranger) à Wildhaus (SG) et Saas Grund (VS).

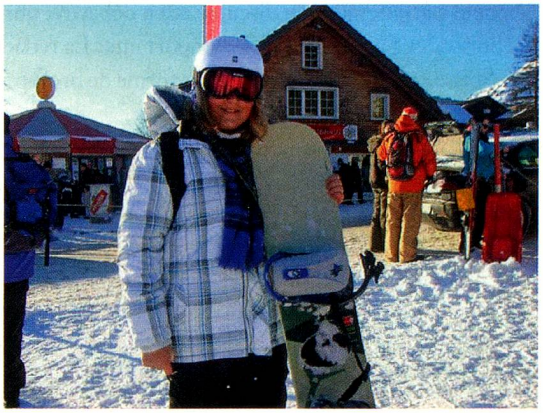

Lauren Fahey (14 ans), originaire de Californie, nous décrit son séjour en Suisse:

Pendant les vacances d'hiver, j'ai pu participer au sensationnel camp de Wildhaus, en Suisse. Je me suis beaucoup amusée et me suis fait d'innombrables copains venus du monde entier. C'est la première fois que je quittais ma famille aussi longtemps, mais ça en valait la peine. Chaque journée commençait par un savoureux petit-déjeuner. Puis nous regagnions nos chambres pour nous préparer et faire nos sacs. Ensuite, nous prenions la route des sommets, en télésiège. Répartis en groupes, nous prenions des cours de ski ou de snowboard, avant de rejoindre le camp plus tard dans l'après-midi. La soirée commençait par un temps libre que nous pouvions organiser à notre guise. Chaque soir, après le délicieux repas, nous vaquions à une activité différente, telle que balade avec des torches ou patinage. Ma soirée préférée? Celle du Nouvel An. Nous avons marché un peu, avant de nous asseoir autour d'un feu où nous nous sommes amusés à prédire notre avenir. La soirée s'est terminée par un superbe feu d'artifice. Certains jours, plutôt que d'aller skier, nous préférions faire du patin à glace, nager ou jouer à l'extérieur. J'ai trouvé génial de pouvoir rencontrer des enfants venus d'autres horizons, tout comme moi, et de découvrir à travers eux d'autres pays, de parler de nous, de nos lieux de vie et de plein d'autres choses intéressantes. Ce camp m'a permis de m'amuser, d'apprendre et de faire des rencontres passionnantes. Si vous avez la chance de pouvoir y aller, n'hésitez pas. Tous les participants de Wildhaus me manquent, et j'espère les revoir très bientôt.

CAMPS POUR LES ENFANTS DE 8 À 14 ANS

Les camps pour les enfants suisses de l'étranger de 8 à 14 ans sont organisés par la **Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE).** Informations sur les camps pour les enfants auprès de la FESE:

Tél.: +41 31 356 61 16
sjas@aso.ch, www.aso.ch

Les inscriptions aux camps pour les enfants peuvent se faire sur le site web.

ORGANISATION DES SUISSES DE L'ÉTRANGER

Nos services:

- Service juridique
- Service des jeunes
- AJAS – Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger
- CESE – Comité pour Écoles suisses à l'étranger
- FESE – Fondation pour les enfants suisses à l'étranger

Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 00, Fax +41 31 356 61 01, www.aso.ch

Photo: Lauren Fahey